

Jean-Claude FLORY
Député de l'Ardèche
Maire de Vals les Bains

CDDP
Politique des transports dans la vallée du
Rhône et l'arc languedocien
Mr Philippe MARZOLF
26 bld Saint Roch
84000 AVIGNON

Nos réf. :
CJG/AT/2006.407
Objet :
Contribution au débat

Vals les Bains,
Le 30 MAI 2006

Monsieur,

Dans le cadre du grand débat public sur le transport en Vallée du Rhône, nous souhaitons vous proposer une contribution complémentaire basée sur les risques (industriels, chimiques et nucléaires) que pose l'étroit couloir Rhodanien et la nécessité de développer les voies de délestage.

Saturation des infrastructures routières :

Axe de communication naturel entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud, la vallée du Rhône et l'arc languedocien constituent un lieu historique de passage, favorable à l'installation des hommes et des activités. La vitalité des territoires le long de cet axe, a été accentuée par la combinaison d'une offre de transports terrestres complète : la route, le ferroviaire, le fluvial. Aujourd'hui, leur développement ne s'est pas fait de façon linéaire et nous constatons une augmentation des déplacements, voire une saturation, des infrastructures routières du couloir rhodanien. Au-delà des bouchons estivaux de l'A7 et des accidents qui font régulièrement les titres des journaux, le gouvernement a souhaité, après le rapport ministériel Blanchet (2004) lancer un grand débat public sur le transport en Vallée du Rhône et dans l'arc Languedocien à l'horizon 2020, grand débat déjà évoqué il y a 8 ans ...

Un étroit couloir surexposé :

Avant d'attendre les conclusions et orientations du débat, quelques chiffres peuvent nous alarmer. L'ASF, par le biais de son directeur, avance que + de 76 000 véhicules passent par jour sur l'A7 avec une variation saisonnière de + de 125 000 véhicules/jour, dont 19% de Poids Lourds (dont 5% transportant des matières dangereuses). De plus, nous remarquons que la circulation routière (A7, RN7 ...), ferroviaire et dans une moindre mesure fluviale est dans un corridor concentré sur quelques centaines de mètres de largeur.

Si l'axe principal de la Vallée du Rhône devait pour une raison (accident de la circulation, catastrophe industrielle ...) être fermé, les voies de délestage existantes ne pourraient seules absorber le flux. De plus, cette zone géographique accumule d'autres risques car elle concentre des industries lourdes et sensibles (nucléaire, raffinerie, chimie). En cas d'accident, le blocage total entraînerait des conséquences graves pour les personnes qui vivent autour de cet axe et pour les celles de passage bloquées.

.../...

Solution : les voies de délestage :

D'autres solutions sont possibles afin de faire sortir rapidement les véhicules hors du couloir rhodanien :

* A partir de la RN 102 :

- Pour les flux Nord-Sud pour rejoindre l'A75 vers l'Ouest,
- Le Nord, Paris ou Lyon par l'A47 (St Etienne-Lyon),
- Pour les flux Sud-Nord renforcement de la RN 102 par Aubenas pour rejoindre Alès, Nimes ou par l'A75 Montpellier.

Ces voies de circulation sont d'un intérêt public lié au rôle majeur qu'elles pourraient jouer en cas de problèmes (accidents, saturations...). Elles doivent être renforcées pour capter le flux toujours plus important du trafic routier. Ces itinéraires bis doivent être confortés.

Il faut savoir que l'A75 n'a capté qu'une petite partie du trafic de l'A7 : ce qui reste insuffisant comparé à la croissance du nombre de véhicules : + 1000 à 1500 /j !

De plus, ces voies (RN 102 en particulier) en devenir permettraient, au-delà de l'allègement du trafic de l'A7 et A9, d'améliorer la sécurité routière, de desservir les régions enclavées (développement économique, commercial et touristique).

Autres solutions :

L'étude de ce réseau routier alternatif et complémentaire à l'A7 et l'A9 doit également s'intégrer dans une approche multimodale plus large favorisant les autres modes de transport :

- Le développement du fret
- Le transport fluvial : une enveloppe de 1.5 milliards d'Euros a été accordée par le CIAT pour le plan Rhône : Aménagement et Entretien du Rhône
- Le transport des voyageurs (TGV, TER, intercitys ...)
- Les plateformes multimodales (lien entre le rail, la route et le fleuve).

Je tiens néanmoins à préciser que pour l'Ardèche seule, la route est d'actualité ... et pour longtemps.

Aussi, il me paraît incontournable dans les objectifs ci-dessous mentionnés :

- D'établir, dans les meilleurs délais, une réelle jonction A7 - RN 102, de même que l'aménagement de l'itinéraire vers Aubenas et le Massif Central,
- De lancer une étude d'opportunité et de faisabilité d'un axe structurant nord-sud en piémont sud du Massif Central pour désenclaver ces territoires et délester l'A7 et l'A9.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces propositions et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Député-Maire

Jean-Claude FLORY



||
Bien à vous